Quarante-sixième année. — N° 168. (EDITION DU MATIN) LUNDI 17 JUIN 1901.

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Vasseur, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46 rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hilaire Lacouez, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

# LA RÉUNION RÉPUBLICAINE DE L'HIPPODROME DE ROUBAIX

## Un déraillement dans la Mayenne. — 7 Morts ; 8 Blessés

Chronique

## MALADE PAR PERSUASION

Je faisais mes études à Paris. Cette année-là, je gitais rue des Deux-Gares, en plein faubourg Saint-Denis, au quatrième, sur la cour d'un petit hôtel bien tranquille, où — toutes les fois que mon atelier de l'Ecole des Beaux-Arts (section des architectes) ne m'invitait pas à changer de rive — je restais heureux de ma solitude, lisant, fumant, rimant d'assez mauvais vers ou écrivaillant quelque prose, où j'étais plus habile, pour les revues qui déjà m'accueillaient.

A midi, je courais au restaurant le plus voisin et, encore là, tout en satisfaisant un appétit généralement peu féroce, je poursuivais la trame commencée. Les habitués se chuchotaient : « Ce doit-être un journaliste ! » Des épreuves que je corrigeais quelquefois semblaient leur donner raison... Et j'étais fier de passer pour un journaliste.

Du restaurant, j'allais faire digestion sur le boulevard, la cigarette aux lèvres, et toujours à la piste de la rime riche ou de l'expression juste.

Ma digestion faite, je remontais mes quatre étages, retrouver le sonnet ou la nouvelle en train.

L'après-midi était moins quiète que la matinée. Sur les trois ou quatre heures, on heurtait à l'huis, une voix hélait :

« M'sieu... m'sieu..., on peut-y faire vot' chamb' ? »

En grommelant, j'allais ouvrir...

—×—

Le garçon de l'hôtel, encore un gamin, joufflu, plein de sante, le visage très barbouillé, mal peigné, entrait d'un bond, me bousculant presque, partant d'un rire bête, comme s'il m'avait joué une bonne farce.

Il était, comme cela, très familier avec tous les locataires. Il n'y avait d'ailleurs pas moyen de se fâcher; il vous riait tout de suite au nez; on l'eût battu, qu'il se serait hguré encore qu'on le faisait «pour rire». Le meilleur parti était donc de rester bon apôtre.

Mais il y a des bornes même à la bonhomie. Si on les outrepassait avec ce galopin, il sautait à son tour par-dessus toutes les barrières de la familiarité.

Avec moi, une fois dans la place, il s'y prélassait, riant, bavardant, surtout me questionnant, car les bouquins et les paperasses qui couvraient les meubles, partout dans la chambre, lui donnaient à penser que je devais connaître beaucoup de choses. J'avais beau protester ! — encore modeste devant cette ignorance — il y tenait. Quand il m'arrivait de nier, il riait, montrant tous ses crocs :

— Oui, oui, parlez toujours, mais j'sais bien qu'vous êt' un savant !

Malgré tout, j'aimais sa gaieté bête, sa naïveté réjouie; et, le matin, quand de la cour sa voix montait, contente, lançant un refrain plus ou moins estropié — en particulier le suivant, que chantaient des mendiants quelquefois dans la rue :

Elle était jolie !...
Et les cloches de Meudon
Faisaient digue, digue, don !
Pour fêter ma mie !

— alors je me sentais moi-meme plus gai...

—×—

Dans une de mes *digestions* boulevardières, je tombai un jour au milieu d'une douzaine de badauds qui entouraient une façon de charlatan criard, en train de débiter... mais par exemple ! je serais bien embarrassé de vous nommer l'article que vendait le charlatan criard. Tâchez donc, à cette description, de lui donner un nom : — c'était une matière blanche, comme crayeuse, et friable, en petits cylindres... L'homme, de temps en temps, en cassait un, en mettait un fragment au fond d'une assiette, sur une table devant lui, en approchait une allumette enflammée et, tout à coup, à l'effroi presque de tout son entourage, quelque chose comme un long serpent jaune, fiideux, se déroulait, semblait sortir de la faïence, s'allongeait et s'allongeait, débordant de l'assiette sur la table...

L'expérience faite, l'homme offrait, pour deux sous la pièce, de petites boîtes en fer blanc, qui contenaient quatre ou cinq fragments de la matière en petits cylindres blancs. Tout le monde en voulait...

J'allais passer, indifférent, quand je ne sais quelle idée me vint, qui me représenta, au milieu de la douzaine de badauds plantés là, yeux ou bouches bées, la mine abasourdie de mon ami Joseph — et je me pris à regretter qu'il ne fut pas parmi cette foule...

— C'est égal, je me paierai tout de même la tête de Joseph !...

Et j'achetai — m'efforçant dans mon rôle de jobard — une des boîtes en fer blanc où, pour deux sous, on avait de quoi produire au moins bien cinq ou six serpents magiques.

Vite, je rentrai à l'hôtel, voulant tout de suite «la tête de Joseph», et la voulant réussie, indescriptible d'ahurissement, déjà combinant ma mise en scène...

—×—

Le «toc ! toc !» à l'huis me fit, cette fois, tressaillir d'aise.

Joseph, la porte ouverte, entra, le manche de sa brosse en arrêt, comme une baïonnette. Je ne me garai pas assez tôt, il m'atteignit du bout — et il éclata de rire.

« Ah ! m'sieu !... ah ! m'sieu !... c'est vous qu'avez été attrapé, hein ! »

Il fit le lit, épousseta les meubles, frotta le parquet, jacassant comme toujours — et de temps en temps, pour reprendre haleine, il fredonnait son refrain favori :

Et les cloches de Meudon
Faisaient digue, dig' din don
Pour fêter ma mi-e !

—×—

« Joseph !

— M'sieu !...

— Seriez-vous malade, mon ami ?

— Moi ? m'sieu. En v'là-t-y d'une d'idée, par exemple !

— Mais vous êtes tout pâle mon garçon.

— Ah !... n'blaguez pas, m'sieu !

— C'est sérieux, Joseph. Vous avez pâli tout à coup. Vous avez, bien sûr, quelque chose. »

Pour tout de bon, Joseph pâlit; son regard devint inquiet. Je plaisantais, mais avec son habitude de toujours m'écouter comme un oracle, il se figurait que cela devait être vrai — qu'il était malade. Il s'appuya, angoissé, contre un meuble.

« Ah ! m'sieu... c'est drôle, ça !... oui... je dois avoir quelque chose... je sens ça là..., dans l'estomac !

— Parbleu ! mon garçon, je sais ce que c'est, vous aurez bu de mauvaise eau et...

— *C'est-y vrai ?... c'est-y vrai ?... mais oui !... ça m'gargouille !...*

— Venez-là, Joseph, donnez-moi votre pouls »

Il me tendit son poignet. J'y appuyai gravement mes doigts.

« Hum !... hum !...

— M'sieu !... m'sieu !... c'est-y sérieux, dites ?

— Joseph... c'est peut-être bien le choléra !!! »

Le pauvre diable devint vert, il chancela; je crus qu'il allait tomber tout d'une pièce, je le fis asseoir.

Avisant alors une carafe d'eau, que tout à l'heure justement il venait de remplir :

«Cette eau-là, Joseph, est-ce de l'eau que vous buvez d'habitude ? »

Il gémit.

« Oui, m'sieu ! »

Je pris la carafe.

« Eh bien, nous allons bien voir... si le choléra est dans cette eau... Ah ! cette cuvette ! voilà l'affaire ! »

Dans la cuvette, soigneusement essuyée, je laissai tomber deux ou trois gouttes de la carafe; puis, un peu à l'écart, je vidai dans un morceau de journal une partie du contenu de la petite boîte en fer blanc. Et, me rapprochant de Joseph qui, les dents claquantes, n'avait pas perdu un geste de cette pantomine :

« Mon ami, si le choléra est dans cette eau, il n'y a que le feu pour l'obliger à se trahir. Mais nous le forcerons bien à se montrer. Je vais simplement, pour cela, allumer le morceau de papier que voici, au fond de la cuvette que voilà et où, comme vous avez pu voir, j'ai versé quelques gouttes de l'eau suspecte... Attention, maître Joseph ! »

Le papier à l'endroit le plus sec — une allumette craquée — le feu au papier... et, soudain, les têtes hideuses de trois ou quatre monstres se dressèrent au-dessus de la flamme, puis des corps jaunâtres, boursouflés, qui se tordaient, comme agonisants, et qui s'élançaient en dehors de la cuvette comme pour échapper aux morsures du feu.

Je me retournai vers Joseph pour jouir de sa stupeur.

C'était d'un comique horrible : ses yeux et sa bouche étaient ouverts démesurément et, le corps tout agité de frissons, il faisait des efforts pour parler, sans pouvoir proférer autre chose qu'une espèce de braiment : « *Hi... ha... han !.* » Et, tout à coup, ses yeux semblèrent tourner dans leurs orbites — et il tomba, au dossier de sa chaise, en proie à une violente crise nerveuse...

—×—

« Joseph..., mon ami..., c'était de la plaisanterie ! Joseph !... Rassurez-vous, mon garçon, vous n'avez pas plus le choléra que moi !... Ce n'était qu'une attrape !... »

« *Hi... ha... han !...* » criait-il toujours.

Je voulais lui faire avaler un peu d'eau sucrée. Il repoussa le verre avec horreur... Je m'étais servi de l'eau de la carafe !

Au bout de cinq minutes pourtant, il parut complètement remis.

« Alors... c'était bien vrai, m'sieu, c'était une farce !

— Oui, Joseph... »

Et je lui montrai les petits cylindres blancs, j'en allumai un grand bout devant lui, à sec, pour lui faire bien voir que l'eau de la carafe, n'y était pour rien. Alors seulement il me crut, mais il ne put pas se décider à rire et quand il me quitta, pendant qu'il descendait lentement l'escalier, il ne chanta pas, comme les jours précédents, son refrain favori.

—×—

Le lendemain :

« Vous ne savez pas ? Joseph est malade. Il a fallu appeler le médecin. »

J'eus un cri. Le patron de l'hôtel, monté lui-même pour faire ma chambre, continua :

« Heureusement, il paraît que *ça* ne sera rien, le docteur l'affirme... *Ce* n'est qu'une petite fièvre... : quelque chose comme une peur qu'il aurait eue... Il a un peu de délire... Ce qu'il y a de plus curieux, il ne veut pas boire, bien qu'il se plaigne beaucoup de soif... Sur le conseil du médecin, je voulais *lui* faire boire chaud : il a repoussé si brutalement le bol, que tout s'est renversé... Drôle de maladie ! »

Je lui demandai à voir le pauvre garçon ; il me conduisit près de lui. En m'apercevant à son chevet, Joseph se mis à divaguer :

« Ah ! m'sieu..., ah ! m'sieu !... C'est-y donc vrai ? L'choléra... l'choléra !... »

Je sortis de là, le cœur oppressé comme d'un remords.

—×—

Huit jours après, Joseph, dans ma chambre, est campé en point d'interrogation.

« Joseph, croyez-moi, mon ami... C'est comme cela, pas autrement. »

Il se mit à rire, montrant tous ses crocs :

« Oui, oui, parlez toujours, mais j'sais bien que vous êt' un farceur. »

—×—

Comme quoi il ne faut jamais s'aviser de vouloir attraper plus bête que soi.

C. D...

ACTUALITÉ

— Nous y arriverons, vous dis-je, à imposer le socialisme
— Et comment ?
— En développant la misère par tous les moyens.

## Informations

M. DUPUY A EPINAL

Epinal, 15 juin. — M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, est arrivé ici pour présider la distribution des récompenses du concours agricole.

NECROLOGIE

Paris, 15 juin. — Nous apprenons la mort du baron Duchesne de Gillevoisin, duc de Conegliano, ancien chambellan de l'empereur Napoléon III, décédé, hier soir, en son hôtel, 62, rue de Ponthieu, à l'âge de soixante-seize ans.

— Le premier président de la cour des comptes, M. H. Labeyrie, est mort cette nuit, à 3 heures.

LA PLONGEE DU NARVAL

Cherbourg, 15 juin. — *Le Narval* vient de terminer sa plongée de 12 heures consécutives à l'effet d'étudier les conditions d'habitabilité du sous-marin pendant l'immersion. L'expérience s'est accomplie sans incident.

L'AMBASSADE MAROCAINE

Toulon, 15 juin. — L'ambassade marocaine a quitté Toulon par l'express de Midi, se rendant à Marseille, d'où elle ne repartira que l'undi matin.

LE ROI DES BELGES A DIEPPE

Dieppe, 15 juin. — Le yacht *Alberta*, ayant à bord le roi Léopold, voyageant incognito, est rentré dans notre port ce matin, à dix heures. Le yacht a pris place au bassin Berigny.

Le roi est allé se promener sur la plage et voir les travaux du nouveau boulevard maritime. Il est rentré ensuite à bord et a reçu, à midi, M. Coche, maire, qui est venu lui exprimer les souhaits de bienvenue de la ville. A midi 40 le roi a pris le train, se rendant à Paris.

LA COMTESSE DE FLANDRE

Bruxelles, 15 juin. — La comtesse de Flandre partira demain pour Sigmaringen. Elle y restera huit jours et de là elle se rendra à Paris pour deux jours, puis au Mont-Dore où elle restera trois semaines.

COURSES DE LONGCHAMPS

Paris, 15 juin. — Prix du Mont-Valérien. — 1. *Malartic (M. Henry); 2. Mutiplicateur (Bowen); 3. Brizard (Harrisson).* Non placés : *Chatrainvillier, Ivon, Barbazan, Chéronne.*

Pari mutuel. — Pesage. — *1. Malartic, gagnant : 304; placé : 88; 2. Multiplicateur : 20 50.*

Pelouse. — *1. Malartic, gagnant : 96 50; placé 23 50; 2. Multiplicateur 8 50.*

Prix de Ferrières. — *1. Zénith (Harrisson); 2. Illa (W. Pratt); 3. Walkyrie (G. Stern)* .Non placé : seille, d'où elle ne repartira que lundi matin.

Prix d'Argenteuil. — *1. Pomme d'Or (M. Henry); 2. Belle-Ile (Bridgeland); 3. Elisson's (Purkiss).* Non placé : *Fortuny.*

Prix de Ferrières. — *1. Çénith (Harrisson); 2. Illa (W. Pratt); 3. Walkyrie (G. Stren).* Non placé : *Médiateur.*

## CHOSES ET AUTRES

Une maman à sa fillette qui ne fait que sauter d'un siège à l'autre.

— Voyons, Jeanne, reste un peu tranquille.

— Peux pas, petite mère, ça me fatigue !

—×—

Dans un salon où l'on parle de «celui» de peinture.

— Avez-vous vu, chère madame, le paysage de Landremol ?

— Oui, il est très bien.

— Ce vieux rapin a un talent très personnel. A propos, on ne le voit plus chez vous.

— C'est que si j'aime beaucoup « sa manière », « ses manières » me déplaisent.

### DÉVOUEMENT SACERDOTAL

A Ecorches, près de Trun (Orne), la variole exerce depuis quelques jours de terribles ravages parmi la population.

L'abbé Landais, le vénérable curé de cette paroisse, où il exerce depuis vingt-cinq ans son apostolat, n'avait cessé depuis les débuts de l'épidémie de se prodiguer pour soigner les malades et ensevelir ceux qui succombaient. On sait combien la terreur de la contagion fait en ces circonstances le vide autour des cadavres.

Le prêtre zélé vient de succomber lui-même, victime de l'épidémie.

N'espérez pas que les feuilles sectaires consacrent une seule ligne au dévouement de l'abbé Landais.

## UN DÉRAILLEMENT
### dans la Mayenne

### 7 MORTS. — 8 BLESSÉS

*L'accident*

Laval, 15 juin. — Une catastrophe épouvantable s'est produite ce matin à Chailland, chef-lieu de canton, près de Laval, par suite du déraillement d'un train d'ouvriers sur la ligne à voie étroite en construction de Laval à Nantway. Il y a 7 morts et 8 blessés dont trois grièvement.

Avant 1 heure du matin un train de ballast, comprenant cinq wagons chargés, s'emballa dans une forte rampe et vint s'aplatir dans le bourg de Chailland. Malgré les efforts du mécanicien, la machine fut renversée, les wagons montèrent les uns sur les autres et broyèrent les ouvriers dans le train.

*Les secours*

Aux cris effroyables poussés par les blessés, des personnes arrivèrent sur les lieux. Les autorités demandèrent du secours de tous côtés. Comme il n'y a pas de médecin à Chailland, on manda deux médecins à l'Andouille, importante localité qui se trouve à 8 kilomètres environ de là.

*Les victimes*

Les docteurs arrivèrent en hate, suivis du juge de paix de Chailland et du procureur de Laval. On constata que deux ouvriers manquaient. Il y avait déjà 7 cadavres. 8 ouvriers sont grièvement blessés. Trois d'entre eux ne survivront pas à leurs horribles blessures. Les habitants de Chailland ont fait preuve d'un grand dévouement. Les habitations et toutes sortes de secours ont été mis à la disposition des autorités. Il y avait 60 hommes dans le train.

## SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE
### de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 15 juin 1901.

En fabrique, les affaires ont été calmes, cette semaine, et il s'est remis très peu de commissions. Le bruit qui s'est répandu de l'arrêt de plusieurs établissements n'a pas été sans causer de l'émotion dans le monde des affaires. En négoce de tissus les affaires ont un courant assez régulier.

Dans le commerce des laines, les cours du terme ont encore subi un recul de deux centimes et demi ; toutefois, en clôture, samedi, on se montre plutôt acheteur à la côte. On a enregistré, cette semaine, 170.000 kil. Le disponible est fort calme et il s'est traité très peu d'affaires.

## LA CATASTROPHE DES MOULINEAUX

**Les causes de l'explosion**

**Les obsèques des victimes**

Paris, 15 juin. — Dans la cartoucherie des Moulineaux, on a aménagé en chapelle ardente un petit bâtiment qu'on a tendu de draperies blanches parsemées de fleurs. On y a installé 12 cercueils recouverts de draps blancs. Cette après-midi on apportera les corps des victimes mortes à l'hôpital. Il faut ajouter qu'un blessé est à l'agonie.

L'enterrement aura lieu lundi. Dans l'enquête à laquelle a procédé le juge d'instruction, on a découvert, au fond d'une cuve qui servait à tremper de graisse les balles de plomb une lampe à souder. Cette découverte permet de croire que l'accident a été causée par l'allumage de cette lampe près d'une caisse contenant plus de 50 kilos de poudre noire.

## LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE
### *La paix serait prochaine*

**Les conditions. — M. Kruger sacrifié**

La Haye, 15 juin. — On aurait appris officieusement par l'entremise du conseil des Pays-Bas à Prétoria que l'Angleterre serait disposée à accorder l'indépendance aux Boers, moyennant la démission du président Kruger.

Le gouvernement du Transvaal serait dirigé par Botha, Steijn ou de Wet. Le nord du Transvaal et la région des mines seraient cédés à l'Angleterre. Le Transvaal indépendant serait réuni à l'Orange. Mme Botha aurait pour mission d'indiquer cette solution au président Kruger ; on rapporte ce bruit sous réserves.

**Au Foreing-Office**

Londres, 15 juin. — Un conseil de cabinet imprévu a été tenu au Foreign Office sous la présidence de lord Salisbury. Lord Lansdowne, suffisamment remis de l'indisposition qui le tenait éloigné des affaires depuis quelque temps, y assistait. On croit que, dans cette réunion inopinée, le gouvernement s'est occupé plus spécialement de la guerre dans l'Afrique du Sud.

**Entrevue de Mme Botha avec le président Krüger**

Bruxelles, 15 juin. — Mme Botha a vu aujourd'hui M. Kruger chez M. Wolmarans, à Scheveningue.

## Chambre des Députés

*Séance du samedi 15 juin 1901*

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Cauchery, vice-président.

**Les caisses d'epargne**

L'ordre du jour appelle le scrutin public à la tribune pour la nomination de deux membres de la commission supérieure des caisses d'épargne.

Le scrutin est ouvert à 2 heures 15. Il y a une vingtaine de députés en séance.

M. Lasies. — C'est une dérision de faire des séances le samedi, il n'y a personne.

Le scrutin est clos à 2 heures 50. Bien entendu, le quorum n'étant pas atteint, un nouveau scrutin sera nécessaire.

**L'élection d'Angoulême**

La Chambre valide l'élection de M. Mulac, le remplaçant de M. Déroulède, dans la 2e circonscription d'Angoulême.

**L'OCTROI DE LYON**
**LES TAXES DE REPLACEMENT**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet concernant les taxes de remplacement d'octroi de la ville de Lyon.

M. Castelain à la parole sur l'article 1er et critique la plupart des taxes sur les propriétés bâties et non bâties, sur l'alcool, etc.

Le Ministre des Finances. — Beaucoup de pays ont des droits supérieurs sur l'alcool, notamment l'Angleterre où l'on paie 503 francs à l'hectolitre.

M. Castelain. — L'Angleterre n'est pas un pays producteur d'alcool. On va soumettre à des vérifications gênantes des producteurs qui transportent de l'alcool.

**Un incident**

M. Lasies intervient dans la discussion, cite le cas d'un cocher de fiacre arrêté brusquement à Mont-de-Marsan, à deux heures du matin, par des employés de la régie. Il n'y a, dit-il, que des malfaiteurs pour agir de la sorte.

Le ministre proteste contre les paroles de M. Lasies qui accuse M. Caillaux de protéger les fraudeurs. Le député des Landes est rappelé à l'ordre pour deux fois. Le tumulte est à son comble. Le président, à force de sonner, finit par rétablir le calme.

M. Castelin poursuit ses critiques, et termine en déclarant qu'il repoussera le projet. L'article 1er est réservé pour être voté à la fin.

M. Lasies. — Il n'y a que les tripoteurs qui profiteront des taxes.

L'article 2 est adopté. Il établit la taxe sur l'alcool et boissons assimilées.

A ce moment, M. Binder s'écrie : « Nous ne sommes pas en nombre. Je demande que le président le fasse constater.

Le président, sans répondre, donne lecture de l'article 3.

Alors, MM. Binder, Lasies, Dupuytren, Gervaise, protestent avec une extrême énergie ; le président poursuivant toujours, le tumulte s'accroît encore.

**La séance est levée**

Le président se décide enfin à consulter le bureau qui, à l'unanimité, déclare que la Chambre n'est pas en nombre. (Agitation).

En conséquence la séance est levée à trois heures cinquante, après que la Chambre a décidé de tenir une nouvelle séance dans dix minutes.

**La deuxième séance**

La deuxième séance est ouverte à quatre heures. La discussion est reprise. Les articles 3, 4, 5, 6, 7 sont adoptés. Sur l'article 8, M. Fleury-Ravarin développe un amendement tendant à réduire la licence des débitants dont il trouve le taux excessif. Le rapporteur combat l'amendement. Le ministre des finances fait observer que la Chambre peut repousser les taxes mais non les modifier car elle se substituerait ainsi à la commune.

M. Fleury-Ravarin proteste avec énergie et demande le renvoi de l'article 8 au Conseil municipal de Lyon. La motion est repoussée par 360 voix contre 208. L'article 8 est adopté.

**La taxe sur l'enseignement**

**Discours de M. Aynard**

M. Aynard développe un amendement tendant à supprimer l'article 9 qui institue la taxe sur les établissements d'instruction.

Cette taxe est de 20 francs par élèves internes et de 10 francs par demi-pensionnaires. Bien entendu les établissements de l'Etat et des départements en sont exempts. « C'est plutôt au ministre de l'instruction publique, dit l'orateur, que je devrais m'adresser. C'est lui qui n'aurait pas dû laisser introduire dans la loi cet article 9 qui viole la loi générale. C'est lui qui devrait être à la tribune pour le combattre. (Applaudissements). Mais M. Leygues n'assiste pas à la séance naturellement.

» Répondant l'autre jour à M. Denys Cochin, le ministre des finances n'a pas voulu voir dans cet article 9 une atteinte à la liberté de l'enseignement. Il a ajouté qu'il ne fallait lui attribuer aucun caractère politique mais sans doute il n'a pas lu certains documents qui montrent bien le caractère que le Conseil municipal de Lyon a entendu donner à cet article. »

Le ministre des finances. — Cet article ne fait que consacrer une jurisprudence existante en matière fiscale. Les lycées ne paient pas non plus l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, la patente. (Très bien, très bien à l'extrême gauche ; mouvement).

M. Aynard. — Ces établissements ne sont pas soumis aux impôts de consommation et il s'agit ici de substitution de taxes nouvelles à une taxe de consommation.

L'orateur cite des déclarations du maire de Lyon d'où il résulte qu'il a cherché à mettre les établissements libres en état d'infériorité et que la taxe était un achèminement pour lui vers le monopole. Les socialistes applaudissent à tout rompre.

M. Aynard. — J'aime mieux cette franchise que les fourberies de ces gens qui se disent partisans de la liberté et approuvent de telles mesures. (Vifs applaudissements ; bruit à l'extrême gauche).

La taxe en elle-même n'est pas très digne alors même qu'elle engloberait tous les établissements d'instruction. Quant aux établissements libres qui sont touchés, ce sont ceux qui reçoivent les enfants de la petite bourgeoisie et des ouvriers aisés et qui paient des pensions minimes. (Très bien, très bien). Ce que vous voulez faire, c'est atteindre les écoles congréganistes, mais elles sont assez riches et souffriront moins que les petits établissements laïques.

Vous voulez vous servir de l'impôt pour frapper vos adversaires. Que diriez-vous si un jour un Gouvernement clérical frappait vos écoles à vous. (Vifs applaudissements ; les socialistes apostrophent avec violence l'orateur).

Les représentants de la nation ne voudront pas livrer les libertés publiques aux tyrannies locales et aux fantaisies des municipalités. (Double salve d'applaudissements ; vociférations à l'extrême gauche).

L'orateur est félicité par ses amis (Agitation).

Après une réplique de M. Collard, l'article 9 est mis aux voix. Le Gouvernement déclare le maintenir. Le scru-